Envoyé en préfecture le 18/05/2026
Reçu en préfecture le 18/05/2026
Publié le
ID : 035-213502461-20260506-26_05_45-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

MAIRIE DE

35120

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 6 mai à 20h30. Date de convocation : 30/04/2026

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur MAINSARD François, Maire de Roz-Landrieux.

Étaient présents : M. François MAINSARD, Maire, Mme Sylvie FIZELIER, M. Éric DELALANDE, Mme Delphine LARCHER, M. Olivier RAOUL, adjoints, Mme Guillemette JOURDAN, Mme Delphine GAUTIER, Mme Virginie ROBINAULT, M. Régis ROBIN, Mme Tiphaine LEBLAY, M. Benoit ROUPIE, Mme Lise MAINSARD

Absents excusés : M. Éric LEDORMEUR pouvoir à M. Régis ROBIN, M. Jonathan LAFAIX pouvoir à M. François MAINSARD, M. Olivier MOQUEREAU pouvoir à Mme Delphine LARCHER

Secrétaire de séance : Mme Tiphaine LEBLAY

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 12 Quorum : 8

N° 26-05-45 FINANCES : Convention avec le SDE35 portant réalisation d'une opération d'éclairage public – rue de la mairie

Dans le cadre de la construction de la boulangerie et de la rénovation de la place de la mairie, il convient d'installer de nouveaux candélabres.

Le Syndicat Départemental d'Energie 35 ayant la compétence éclairage publique, une estimation financière des travaux nous a été transmis€

- Montant des travaux : 18 141.20 € H.T
- Montant estimé pris en charge par le SDE35 : 3 628.24 € H.T
- Montant de la participation de la Commune : 14 512.96 € H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise M. le Maire à signer la convention portant réalisation d'une opération d'éclairage public – rue de la mairie

La secrétaire de séance
Mme Tiphaine LEBLAY

Le Maire,
M. MAINSARD François

MAIRIE DE ROZ LANDRIEUX 35120

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Délibération exécutoire à la date de publication.